

Mobilisation pour la préservation des Amphibiens et la Restauration de leur EcoSystème

Territoire concerné

Le site pressenti pour la création d'une mare est situé sur la commune de Selommes (Loir-et-Cher) au lieu-dit « le Bouchet ». Elle est située dans un contexte agricole dense et majoritairement industriel.

Inventaires et restauration de la mare

Année 2024 – chantier lourd

Contexte environnemental de la mare



Mare privée de Selommes
© M. Chatenier – CDPNE

Quelques mares résiduelles sont encore présentes sur le secteur, toutefois, l'ensemble de la Petite Beauce est considéré comme un territoire où la densité de mares est faible. La dispersion des amphibiens est donc complexe sur cette zone.

La mare se trouve dans un réseau de mares peu dense d'après la TVB locale de 2014.

Résultats d'inventaires



Amphibiens : 4 espèces présentes, dont le Triton crêté. La création d'un nouveau milieu facilitera leur déplacement et leur reproduction permettant ainsi une éventuelle colonisation des points d'eaux aux alentours.



Odonates : 1 espèce observée. La faible diversité d'espèces présente sur le site pourrait être due à la typologie du bassin et au manque de support d'exuviation.



Flore : 8 espèces observées, cela est assez peu développée malgré la présence d'eau ponctuelle. La création de la mare va permettre une présence d'eau plus pérenne et une diversification des milieux entraînant probablement un cortège floristique plus développé

Fonctionnalités actuelles et facteurs d'influence

Un ancien bassin est présent proche de l'habitation dans lequel quelques espèces d'amphibiens sont déjà présentes. En 2024, année très pluvieuse, le bassin a débordé dans l'angle entre les arbres et la haie. Le projet de création de mare est situé proche de cette zone de ruissellement en eau.

Les services attendus de la future mare sont :

- Abreuvoir pour la faune sauvage locale ;
- Site de réalisation pour tout ou partie du cycle de vie des Amphibiens et Odonates (notamment reproduction);
- Diversification de la flore vasculaire locale, et notamment caractéristiques des zones humides/aquatiques ;
- Support de biodiversité ;
- Valeur paysagère.

Travaux réalisés

- Création de la mare d'environ 100m² à l'aide d'une pelle mécanique



La mare après et avant travaux
© PA. Lessault – CDPNE

Avec le soutien de



Pour en savoir plus

Association Comité Départemental
de la Protection
de la Nature et de l'Environnement
(CDPNE)
34, avenue Maunoury,
Cité Administrative
41000 BLOIS

Pierre-Alain Lessault
contact@cdpne.org
02.54.51.56.70

Date de rédaction de la fiche : 24/01/2025